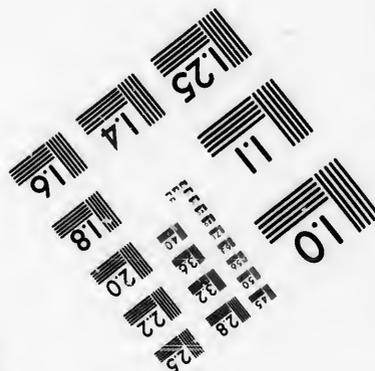
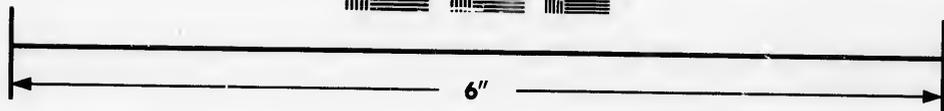
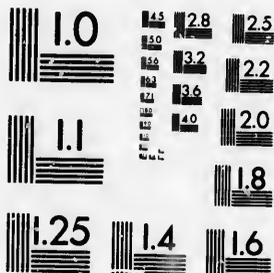


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
1.8 3.2 2.5
2.0 2.2
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
57

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

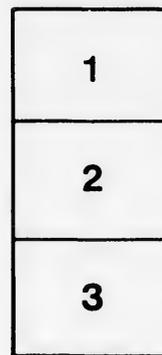
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



J. M. J. T.

Que la sainte volonté de Dieu soit bénie et adorée !...

MA RÉVÉRENDE ET TRÈS HONORÉE MÈRE,

Paix et très humble salut en Notre-Seigneur, qui vient de briser nos cœurs en enlevant à notre piété filiale notre Vénérée et bien Regrettée Mère Adeline, Marie Séraphine du divin Cœur de Jésus, Prieure et Fondatrice du Carmel canadien. Elle avait 71 ans, un mois, 5 jours d'âge, et de religion, 52 ans, 6 mois et 26 jours dont près de 13 ans passés en Canada.

Le cadre d'une circulaire est trop étroit pour embrasser cette grande et sainte existence. Pour accéder aux instantes prières de nos jeunes Canadiennes, Monseigneur notre si dévoué et si paternel Archevêque (1) nous a autorisées à faire écrire l'admirable vie de notre bien-aimée Mère. Nous abrègerons donc la circulaire le plus que nous pourrons.

Notre Vénérée Mère naquit à Reims d'une des plus opulentes et des plus honorables familles de cette ville. Son caractère aimable, la bonté de son cœur, son esprit vif et enjoué, sa naïve franchise, ses charmantes espiègleries la rendirent l'objet des prédilections de ses excellents parents. Madame sa Mère, surtout, affectionnait tant sa petite Adeline qu'elle ne put jamais se résoudre à se séparer d'elle pour la mettre en pension.

“Jusqu'à l'âge de 15 ans, nous répétait agréablement notre bonne Mère, j'étais une vraie petite follette, je ne pensais qu'à faire des niches et à m'amuser. Sauter à la corde, agacer mon chien, taquiner mon frère et en être taquinée faisaient mes délices. Mais à 15 ans je me convertis, je fis une confession générale à mon Père Curé... et bientôt j'entendis les premiers appels de la vocation au Carmel.”

Nous passons sous silence les luttes de cette vocation, luttes terribles qui durèrent trois longues années. Enfin, à 18 ans et demi, le 13 juin 1835, notre chère Mère brisait ses entraves; et, accompagnée de Madame sa Mère, elle franchissait la Clôture du saint Carmel de Reims.

Nos anciennes Mères ne tardèrent pas à s'apercevoir du don précieux que le bon Dieu leur avait fait. La jeune Postulante revêtit les Saintes Livrées de la Religion le 25 Nov. 1835, et le 18 Décembre 1836, fête de l'Expectation de la Sainte Vierge, elle prononçait ses Saints Vœux à l'insu de sa famille. Madame sa Mère seule était dans la confidence. Cette pieuse Dame voulut assister à la

(1) Quoique l'Archevêché de Montréal n'ait été créé qu'en 1836, nous donnons le titre d'Archevêque à notre Saint Prélat dans toute l'étendue de la circulaire.

Messe de Profession de sa fille bien-aimée, y communier et unir son immense sacrifice à celui de sa chère enfant.

“ Je contractai mes Saints Engagements, nous disait notre Vénérée Mère au milieu des désolations et des peines intérieures les plus pénibles. Pendant 18 ans, je n'eus pour me soutenir dans mes angoisses que la pure foi et la paix qu'apporte à l'âme le sentiment du devoir accompli...mais c'était le devoir accompli sans attrait.”

Les éminentes qualités de l'esprit et du cœur; les grandes et rares vertus qui brillèrent en notre Vénérée Mère dès le début de sa vie religieuse la firent nommer Maîtresse des Novices à 27 ans. Elle fut élue Prieure à 33 ans. Ses deux trienrats écoulés, les Elections la chargèrent du Dépôt et le Noviciat lui fut confié de nouveau. Le terme de six ans expiré la communauté s'empressa de la nommer de rechef Prieure; de sorte que depuis l'âge de vingt-sept ans jusqu'à son départ pour le Canada, elle fut constamment dans les charges.

Nous passons sous silence la sagesse de son gouvernement et tout le bien qu'elle accomplit dans son cher Carmel de Reims; soit comme Prieure, Maîtresse des Novices ou Dépositaire. Ces détails sont réservés pour sa vie.

Nous dirons seulement que l'affection et la reconnaissance de ses Chères Filles de Reims l'ont suivie en Canada. La distance et l'absence semblaient ajouter à l'intensité de la réciproque tendresse. Jusqu'à ses derniers jours les yeux de notre si bonne Mère se remplissaient de larmes quand on lui rappelait certains souvenirs de ce cher et béni Carmel qui fut son berceau religieux et la souche du Carmel canadien.

Le 17 juillet 1872 la révérende Mère Marguerite Marie, alors Prieure au Carmel de Reims, recevait une lettre du Canada. Elle lui était adressée par le Révérend Père Braun, Jésuite, qui en 1850, avait prêché une retraite aux Carmélites de Reims. C'était le commencement de négociations de notre chère Fondation. Le 31 mai 1873, Mlle Frémont, de Québec, en religion ma sœur Thérèse de Jésus, s'embarquait pour la France; le 15 juin, elle entrait au Carmel de Reims, le 22 décembre de la même année; après six mois de vie religieuse elle s'envoiait au ciel. Sa mort loin d'entraver l'Œuvre de la Fondation ne fit que l'activer.

Nous n'entrerons pas dans les détails des difficultés que l'humilité de notre Regrettée Mère souleva pour récuser cette grande entreprise. Pendant près de deux ans elle lutta contre les répugnances que la basse opinion qu'elle avait d'elle-même lui suscita. Elle aurait voulu qu'on l'envoyât par obéissance... Monseigneur Landriot, de sainte mémoire, à qui elle exprima ce désir, lui répondit : “ Ma chère fille, c'est impossible, nous ne pouvons vous envoyer à l'autre bout du monde en vertu de la sainte Obéissance. Il faut que l'acceptation de l'Œuvre soit un acte spontané de votre part.”

Voici comment notre vénérée Mère triompha de ses incertitudes. Le jeudi, 5 juin 1874, Monseigneur Landriot fit une visite à ses chères Carmélites de Reims. Notre bien-aimée Mère lui demanda quelques minutes d'audience particulière que son Excellence lui accorda bien volontiers. Après l'avoir entendue, Monseigneur lui dit : Eh bien ! ma chère fille, écrivez-moi en détail toutes vos répugnances, toutes vos objections, j'y réfléchirai devant Dieu et je vous répondrai. Le même soir, notre Vénérée Mère adressait à son Excellence une longue lettre de huit pages au moins. Le lendemain, 6 juin, Monsieur l'abbé Tourneur, vicaire-général de Monseigneur et confesseur des Carmélites de Reims, mandait la très honorée Mère Séraphine au parloir—Ma chère Mère, lui dit-il, je viens de la part de Monseigneur vous donner cette décision... “ C'est la Mère Séraphine qui doit se charger de la Fondation, ou Reims ne s'en occupera pas.” Cette décision était nette et précise. Notre bonne Mère s'inclina.— Ce qui frappa singulièrement notre Mère c'est que, deux jours après, dans la nuit du dimanche au lundi, (c'est-à-dire le 8 juin) Monseigneur mourait subitement. Notre chère Mère regarda cette décision comme le Testament d'un Supérieur et d'un Père qu'elle vénérât tant. Elle répéta son *Ecce ancilla*, courba ses épaules sous le fardeau malgré les angoisses de son âme et les sombres pressentiments qui l'agitaient. Son *Fiat* prononcé, elle ne regarda plus en arrière. Mais l'agonie de son cœur persista.

Quelques semaines avant notre départ, elle disait aux deux plus jeunes des religieuses qui devaient l'accompagner. — " Vous, chères enfants, le bon Dieu vous gâte... Vous êtes portées sur les ailes de la grâce... il semble que pour vous, aller à la Fondation, c'est aller à la Noce... Mais qu'il en est autrement de moi... pour moi, la Fondation, c'est le jardin des Oliviers... c'est le Calvaire... l'ennui, le dégoût, l'abandon envahissent mon âme. Je puis dire avec mon bon Maître... " Mon âme est triste jusqu'à la mort... Mon Père, que ce calice passe... Je suis résignée parce que je sens que c'est la volonté de Dieu... La Fondation m'apparaît comme une Croix dont la pesanteur m'écrase. Mais *Fiat* puisque c'est Jésus qui me l'impose ! "

Une autre fois encore : Mes enfants, priez beaucoup pour les petites âmes que le bon Dieu nous destine là-bas. Il faut que par la ferveur de nos oraisons nous leur obtenions une fidèle correspondance aux grâces que le bon Maître leur prépare... Prions, mes enfants, prions pour que toutes les petites épouses que nous donnerons à Jésus en Canada soient bien généreuses et bien ferventes... Je voudrais tant que le Carmel que nous allons fonder fût la copie vivante de Saint-Joseph d'Avila !

Dès que notre regrettée Mère eut acceptée la Fondation, la Fondation fut l'objet de toutes ses prières. Elle nous conseilla d'en faire autant.

Un jour en s'épanchant avec l'une d'entre nous, elle s'exprimait ainsi : " Quand je considère ma pauvre vie, grand Dieu, quel vide de vertu !... Jusqu'à ce jour, je n'ai rien ou presque rien donné au bon Dieu avec la pureté que Sa Sainteté exige... Mais la Fondation, oh ! je veux l'entreprendre purement... mais là, purement pour la gloire de Jésus... J'ai écrit un grand *Gloria Patri* dans mon carnet, je le porterai toujours sur mon cœur pour répéter sans interruption : Tout pour vous tout seul, mon Dieu... Tout pour votre Gloire, et rien, rien... pour moi. "

L'éternité nous révélera avec quelle fidélité elle a tenu cette résolution.

Cependant Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal et le révérend Père Braun, Jésuite, de sainte mémoire, s'occupaient activement de la Fondation, et lui préparaient les voies à Montréal.

Monseigneur Bourget fixa notre départ de Reims au 16 Avril 1875. Un honorable et pieux citoyen de Montréal, Monsieur Louis Thibault avait été chargé par Sa Grandeur de nous patronner pendant le voyage. Ce bon Monsieur fut un vrai père pour nous durant la traversée.

Nos derniers jours à Reims, nos Adieux à nos bien-aimées Mères, notre visite aux chères Visitandines rémoises, l'accueil si bienveillant reçu dans nos trois monastères de Paris, dans celui d'Amiens, au Sacré-Cœur de Londres, au Bon-Pasteur de Liverpool, les épisodes de la traversée, notre débarquement à Québec, notre halte chez les bonnes Mères Ursulines de cette ville, notre arrivée à Montréal, notre séjour d'un mois à l'Hôtel-Dieu chez les ferventes Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, la Prise de possession de notre petit Monastère provisoire, l'entrée des sept premières Postulantes, etc... les épreuves de la Fondation, les voies admirables de la Providence pour faire triompher le jeune Carmel canadien d'obstacles, de difficultés qui auraient dû le faire sombrer cent fois. Ces détails si beaux sont trop grands pour trouver place ici. Ils fourniront ample matière à plusieurs chapitres dans l'ouvrage projeté. Pour le moment, nous nous contenterons d'esquisser à longs traits les croix que notre regrettée Mère rencontra au berceau de son Œuvre.

Le début de la Fondation s'annonça prospère pour le spirituel et pour le temporel. Cette prospérité factice n'éblouit jamais notre bien-aimée Mère. Elle pressentit toujours les déboires et les peines qui l'attendaient. Elle s'y préparait même, et quand les épreuves aussi multipliées que poignantes arrivèrent, elles la trouvèrent forte et courageuse. Le détail des souffrances inimaginables que notre pauvre Mère endura pour établir ce cher Monastère sera une des pages les plus belles, les plus édifiantes de sa Vie.

Tout semblait désespéré ; humainement parlant, ce cher petit Carmel devait être englouti par le torrent des afflictions qui fondirent sur lui. On pouvait croire que tout l'enfer était déchaîné contre lui, et que Satan voulait à tout prix l'anéantir.

Mais à l'heure de ce suprême danger la confiance de notre Vénérée Mère provoqua, souleva celle de nos chères petites Canadiennes, et cette foi inébranlable en la Providence valut à la Fondation un secours aussi miraculeux qu'inespéré. Après avoir fait échouer tous les projets humains, le Seigneur voulut faire toucher du doigt que la Fondation était son Œuvre à Lui. En effet, au moment où nous étions sans ressources, pauvres délaissées, abandonnées, le bon Dieu inspira à une honorable et généreuse famille de nous sauver du naufrage.

Nous avons nommé Madame Paul Lussier qui devint notre Seconde Fondatrice par la donation du terrain, la Construction et le décor de l'Église à ses frais, et M. l'abbé L. E. A. Valois, Prêtre, son frère, qui se fit notre Bienfaiteur par la cession d'une partie de son jardin pour asseoir l'Église et les Sacristies du Monastère ; en outre, depuis neuf ans, ce digne Prêtre remplit les fonctions de Chapelain dans notre Chapelle gratis.— Leur Vénérable Mère presque nonagénaire voulut également se faire notre Bienfaitrice. Si le Canada a le bonheur d'avoir un Carmel, après Dieu, il en est redevable à cette respectable famille et à madame Frémont, l'héroïque mère de notre angélique Sœur Thérèse de Jésus. Il est impossible d'exprimer quelle reconnaissance le grand cœur de notre vénérée Mère voua à nos insignes Bienfaiteurs. Cette reconnaissance, elle l'a emportée au ciel et nous l'a léguée en héritage, ... héritage sacré, qui sera transmis d'âge en âge à toutes les générations de notre Carmel.

Nous possédions le terrain ; mais il s'agissait de construire le monastère et nous n'avions quasi rien... mais désormais le Carmel est l'œuvre du bon Dieu seul ! Son succès est assuré. L'âme si noble de notre vénérée Mère débordait de gratitude envers le Seigneur quand elle parlait de cette phase de la fondation. Ici, comme plus haut, nous ajournons les détails qui sont une véritable hymne à la Providence. Nous dirons seulement, que le 5 juin 1878 l'Acte de Donation était signé ; le 12 juin de la même année on commençait à creuser les fondations ; six semaines plus tard, le 28 juillet, Monseigneur l'Archevêque de Montréal bénissait la Première Pierre du Monastère, le 2 mai 1879 nous entrions dans le nouveau monastère.

Nous y entrions aux Premières Vêpres de l'Invention de la Ste-Croix. C'était significatif... La Croix attendait notre bien-aimée Mère sous d'autres formes. La mort devait éclaircir nos rangs en frappant à coup redoublés. Le 8 août 1879, ma Sr. Marie Angèle de l'Eucharistie, professe de Reims, s'envolait au ciel ; le 7 avril 1880, ma Sr Béatrix de l'Immaculée Conception, également conventuelle de Reims, la suivait ; une de nos jeunes Canadiennes, Sr Marie des Anges, sur laquelle notre Vénérée Mère avait fondé ses plus douces espérances pour l'avenir, s'acheminait vers la tombe, minée par la phthisie. Le 19 août 1881, Jésus venait cueillir cette petite fleur aux si suaves parfums. Dieu seul sait combien ces pertes consécutives furent sensibles au cœur si tendre de notre Regrettée Mère. Elle aimait tant ses filles. Quelques mois plus tard, les santés de plusieurs de nos jeunes professes canadiennes devenaient chancelantes. Le Médecin condamnait, sans espoir de guérison, ma Sr Madeleine de St-Joseph. Cette fois le cœur de notre pauvre Mère fut brisé. Après la sortie du Docteur, elle nous dit : "C'est fini, cela me fera mourir." Mère Sous-Prieure repartit : "Ma Mère, si nous retournions en France, cela vous ferait-il mourir ?" Oh ! pareil, fut la réponse. Quelques jours après, notre départ pour la France était résolu. Il nous est impossible de raconter ici cette importante période de la fondation, elle sera consignée dans l'ouvrage précité.

En disant : "Cela me fera mourir," notre bien-aimée Mère prophétisait à son insu. En effet, à partir de ce moment l'hypertrophie, dont elle avait le germe seulement, fit de rapides progrès. Des crises, que les Docteurs n'ont jamais pu contrôler, devinrent plus fréquentes ; elle s'affaiblit graduellement. Depuis cinq ans surtout, de l'avis même des médecins, sa vie était un vrai miracle. C'est à force de prières, de vœux, de sacrifices, d'immolations de toutes sortes que nos chères petites Canadiennes ont obtenu la grâce immense de sa conservation.

C'est ici le lieu de vous dire, ma révérende Mère, combien notre regrettée Mère recueillit d'affection et de tendresse au milieu de ses chères enfants du

Canada. C'était plus que de la tendresse, c'était un vrai culte... Comme ces pauvres enfants comprenaient et appréciaient les sacrifices que notre vénérée Mère avait faits pour elles. Les épreuves qu'elle avait endurées pour leur assurer le bienfait de leur sainte vocation provoquaient chez elles des retours vraiment héroïques. Aussi cette affection, si vraie, si profonde, si constante et aussi universelle qu'inaltérable dont nos jeunes Canadiennes l'entouraient, fut une des joies les plus pures du soir de sa sainte vie. Nous aimions à lui en parler fréquemment pour dilater son cœur, et épanouir son âme par ces doux souvenirs.

Jésus et notre Mère, c'était tout pour nos petites Canadiennes!... et par contre, Jésus et ses petites Canadiennes, c'était aussi tout pour notre Mère vénérée!...

Si notre tant aimée Mère fut saturée de croix dans l'œuvre de la fondation, il n'est pas moins vrai qu'elle lui donna d'immenses consolations. Elle eut le bonheur de consacrer à Jésus 17 professes canadiennes, qui par leur ferveur, le bon esprit qui les anime, sont sa gloire et sa couronne.

Depuis six ans, la santé de notre bien chère Mère était gravement compromise. Nous étions toujours dans l'angoisse à son sujet. Dès que la sonnette de l'infirmerie s'agitait fortement, on comprenait qu'une crise commençait pour notre vénérée Malade. Aussitôt la plupart de nos pauvres enfants allumaient leur petite lampe, et la portaient chacune sur l'autel de son ermitage de prédilection, puis elles s'acheminaient tristement vers le Noviciat où la plus ancienne commençait à haute voix la récitation du chapelet. Presque toujours, nous pouvons dire toujours, la crise se calmait, souvent disparaissait, pendant que ces chères enfants égrenaient leur rosaire.

Il y a quatre ans environ, l'état de notre bien-aimée Mère était désespéré. Une consultation avait eu lieu, et la déclaration des trois Médecins n'avait fait que confirmer nos inquiétudes. Dans cette extrémité la communauté fit vœu de célébrer le mois du Saint Rosaire comme le mois de Marie. L'autel du noviciat devait être paré et le Chapelet récité tous les jours du mois d'Octobre. On faisait à cette fin le sacrifice du dernier quart d'heure de la récréation du soir. On conduisait notre bonne Mère dans sa chaise roulante au noviciat et on la plaçait tout près de l'autel, afin que la Sainte Vierge la *vit mieux*. Le mois du Saint Rosaire devait ainsi se célébrer la vie durant de notre bien-aimée Mère. On chantait tous les jours la moitié des couplets d'un petit cantique qu'une de nos sœurs avait composé pour la circonstance.

Si nous avons eu le bonheur de conserver notre si bonne Mère ces années dernières, c'est à Notre-Dame du Saint Rosaire que nous le devons !

Malgré l'état si précaire de sa santé, notre Mère bien aimée continuait à observer notre règle austère dans toute son intégrité. Les instances de notre piété filiale ne pouvant la fléchir à cet endroit, de concert avec notre très honorée Mère Sous-Prieure, nous eûmes recours à Monseigneur notre si dévoué Archevêque et Père. Sa Grandeur comprenant nos justes alarmes écrivit à notre bonne Mère d'interrompre ses jeûnes, et lui recommanda de prendre tous les soulagements que son état exigeait. Notre Mère toujours obéissante se soumit, mais elle fut si affligée de notre démarche que le lendemain elle nous dit : "Combien vous m'avez peinée, chère enfant, en écrivant à Monseigneur. Vous avez donc oublié que je dois plus prêcher par l'exemple que par la parole. "Le jeûne n'a jamais fait mourir personne. Franchement, j'aimerais mieux trépasser dix années avant mon temps, plutôt que d'être l'occasion du plus petit relâchement dans nos Saintes Observances. *Ce que je fais... on le fera...* jugez de ma responsabilité." Nous comprîmes qu'il valait mieux la laisser faire que de la contraindre à des adoucissements qui la fatiguaient au lieu de la soulager parcequ'ils lui coûtaient trop.

Il y a quelque temps notre vénérée Mère nous racontait un soi-disant acte de lâcheté qu'elle avait commis. Il la dépeint trop bien pour l'omettre. Nous la laissons parler :

"Tandis que j'étais Prieure à Reims, le jeudi avant la Pentecôte, j'eus un accès de fièvre pernicieuse qui dura trente-six heures pendant lesquelles je ne pus rien prendre, pas même une goutte d'eau. La fièvre me quitta dans la nuit du vendredi au samedi, veille de la Pentecôte. Je me sentais si faible à l'oraison

“ du matin que je réfléchissais comment je ferais pour chanter les Vêpres et les
“ Matines de la fête. Monsieur notre supérieur était notre aumônier. Après sa
“ messe j’eus la sottise idée d’aller lui demander la permission de prendre deux
“ onces de pain détrempé dans de l’eau chaude. “ Ma mère, répliqua-t-il, pas
“ seulement deux onces, vous pouvez déjeûner en toute sûreté de conscience
“ après l’accident que vous avez eu.” Je répondis: “ Mon Père, deux onces me
“ suffissent.” J’avais à peine avalé ladernière bouchée que le remords bourrela ma
“ conscience. Quelle lâcheté, me disais-je, pour un peu de faiblesse, prendre quel-
“ que chose un jour de jeûne d’église ; qu’une personne du monde se le permette...
“ passe... ; mais pour une Carmélite, c’est honteux... J’allai à l’oratoire conjurer le
“ bon Dieu d’oublier, non mon péché, (je n’ai jamais pensé que c’en fût un), mais
“ mon inconcevable immortification. J’en avais la contrition parfaite. Je suppliais
“ Notre-Seigneur de me donner un signe, qu’Il m’avait pardonné !... L’anniver-
“ saire de la veille de la Pentecôte arriva, et ma pauvre conscience n’avait pas
“ encore digéré *ses deux onces de pain* de l’année précédente. Or, le soir de ce
“ même jour, ô bonté de mon Jésus ...la réfectoire oublie de me servir les trois
“ onces de pain de la collation. Pour deux onces, il m’en prenait trois...la troisième,
“ voyez-vous, *c’étaient les intérêts*... Dire mon bonheur et ma joie serait chose diffi-
“ cile. Je m’amusai tout le temps de la collation à mâcher deux jambes de noix,
“ (la moitié d’une noix). Ce qui est surprenant, c’est que Mère Sous-Prieure, assise
“ à mes côtés ne s’en aperçut pas... les sœurs qui se trouvaient en face de moi ne
“ le remarquèrent pas davantage. C’était encore une attention du bon Dieu pour
“ me prouver que cet oubli était le signe que je lui avais demandé. En sortant du
“ réfectoire, je courus à l’oratoire pleurer de reconnaissance aux pieds de Notre-
“ Seigneur. Ma peine se changea en profonde gratitude ; et depuis, j’ai une dévotion
“ toute particulière pour le jeûne de la veille de la Pentecôte. *Etait-ce une*
“ *délicatesse de la part du bon Dieu ?... C’est l’unique fois dans mes 50 ans de vie*
“ *religieuse que j’ai eu le bonheur de manquer de quelque chose au réfectoire.*
“ *Donc cela n’arriva pas fortuitement.*”

Pendant l’été de 1883 notre bien-aimée Mère avait été fort affaiblie par de
fréquentes crises d’estomac. Quand arriva le 14 septembre, elle voulait commen-
cer son jeûne d’ordre, notre très honorée Mère Sous-Prieure crut qu’il était de
son devoir de prier Monseigneur de modérer sa ferveur. En conséquence, on
écrivit une lettre à Sa Grandeur que tous les membres de la communauté
signèrent.

Voici la réponse que notre si paternel Archevêque adressa à notre regrettée
Mère. Cette fois, elle ne nous en fit pas de reproche.

Montréal, 21 Sept. 1883.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Il n’y a pas à hésiter, il faut absolument que vous preniez soin de votre santé.
Résignez-vous à l’obéissance pure et simple, et Dieu bénira votre Carmel et vous
permettra de continuer à le soutenir. Renoncez aux jeûnes d’ici à Pâques, tant à
ceux de la Règle qu’à ceux de l’Eglise. Cet acte d’obéissance vous sera plus méritoire
que le contraire.

Ecoutez bien la direction du médecin, et mettez-la en pratique. En cela,
vous ferez une bonne œuvre et recevrez à cette occasion une bénédiction particu-
lière de votre Evêque,

† EDOUARD-CHS., EV. DE MONTRÉAL,

qui vous accorde 40 jours d’indulgence pour chaque jour que vous aurez à faire ce sacrifice.

Ces dernières lignes aussi ingénieuses que spirituelles dilatèrent notre bien-
aimée Mère, elle rit de bon cœur en les lisant et nous dit: “ Est-il fin, Mon Cher
“ Seigneur ? Sait-il prendre son monde ?... *C’est bien la première fois depuis le*
“ *commencement de l’ère chrétienne, que l’on promet des indulgences aux gens qui*

"voudront bien ne pas jeûner..." Vous en profiterez, au moins, ma Mère, lui dit on. Elle répondit aimablement : "oh ! oui, un peu." Effectivement depuis on eut moins de peine à lui faire accepter les soulagements dont elle avait si grand besoin. Quelquefois, quand elle refusait une petite douceur, on lui disait : Ma Mère, vous ne gagnerez pas votre INDULGENCE aujourd'hui. Oh ! que si... répondait-elle avec un fin sourire... oh ! que non, reprenait-on... et elle acceptait gracieusement.

Nous pensons vous être agréable, ma révérende Mère, en vous communi quant la réponse de notre bien-aimée Mère à Sa Grandeur à cette occasion.

J. M. J. T.

MONSEIGNEUR,

Je crois que depuis le commencement de l'ère chrétienne, c'est la première fois qu'on a accordé des indulgences aux gens qui veulent bien ne pas jeûner... et malgré tout le chagrin que j'éprouvais ces jours-ci, je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant cette dernière phrase de la lettre de Votre Grandeur.

Je suis extrêmement reconnaissante, Monseigneur, de vos bontés pour moi, et en particulier de ce moyen ingénieux que votre Paternité vous a suggéré pour m'encourager dans mes sacrifices. Ce matin en entrant au réfectoire, j'ai dit à N.-S. : Mon bon Jésus, il me faut 40 jours d'indulgence, s'il vous plaît ; il me les faut, n'y manquez pas !... Puis je suis allée à ma honte prendre le potage qu'on m'avait préparé (avec grande joie).

Monseigneur, en ce moment je suis un peu fatiguée, c'est vrai, et il faut bien me soumettre, puisque Votre Grandeur le veut, à un soulagement que l'on croit nécessaire. Mais quand je serai mieux, j'espère bien que cette rude défense imposée jusqu'à Pâques sera levée, et que j'aurai le bonheur de reprendre notre chère observance, n'est-ce pas, Monseigneur ? Oh ! la pensée de ne plus jeûner désormais, m'a rendue si triste que je ne pouvais me surmonter. Je devrais être pour tout à la tête de mon petit troupeau, je devrais prêcher d'exemple surtout, et voilà que je ne suis plus la Règle, que je décline au devoir !...

Oh ? c'est un gros, gros chagrin. Quand je ne pourrai pas, n'est-ce pas, Monseigneur ? Mais quand je pourrai, on lèvera les digues ?

Aurons-nous bientôt la grâce de la visite, Monseigneur ?

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

La très humble fille et servante

SR MARIE SÉRAPHINE DU DIVIN C. DE J.

R. C. I.

24 Septembre 1883.

Le 28 Décembre 1884, Fêtes des saints Innocents, notre bien-aimée Mère fit une chute qui lui occasionna deux entorses sérieuses. L'une dans le genou gauche, l'autre dans la hanche gauche également. A partir de cette époque notre pauvre Mère fut privée de l'usage de ses jambes. Elle ne pouvait plus faire un pas sans l'appui de deux bras. On la conduisait dans une chaise roulante au chœur, au chapitre, au parloir ; en un mot dans tous les lieux de la maison où sa présence était nécessaire.

Comment vous peindre ma Révérende Mère, la grandeur d'âme avec laquelle notre bien-aimée Mère supporta toutes les phases de sa longue maladie qu'aggravaient pénibles infirmités. Quand on connaissait son activité toute de feu, la méthode régulière et invariable qui présidait à toutes ses actions, depuis près d'un demi-siècle, sa répugnance à se laisser servir, on pouvait un peu se faire une idée des sacrifices de tous les instants que son état lui imposait. Heureusement, elle avait pour infirmières deux de nos jeunes professeurs canadiennes aussi entendues qu'aimables, aussi prévenantes que dévouées. On n'aurait pu désirer mieux pour la soigner, l'une d'elle ne la quittait ni jour, ni nuit.—Pauvres enfants, que je leur donne donc de peine, disait quelquefois notre bonne Mère... De la peine, ma

Mère, répondaient les autres, elles ont bien de la chance d'avoir la permission de vous soigner. On jalouse leur bonheur. Effectivement, toutes nos jeunes Canadiennes sans exception se seraient mises en quatre pour rendre le plus léger service à leur vieille Mère !...

A dater de la chute dont nous venons de parler, elle fut obligée de s'abandonner entre les mains de ses dévouées infirmières, comme le petit enfant se livre aux soins de sa mère. Même dépendance pour tout. Il fallait la lever, la coucher, l'habiller, l'asseoir dans sa petite voiture..., c'était au point que quand elle était seule; s'il lui arrivait de laisser tomber par terre soit sa plume, son dé, son ouvrage, impossible de rien ramasser, il lui fallait attendre que quelqu'un vint lui rendre cette charité. Elle avait bien sa sonnette, mais par délicatesse pour les infirmières pour ne pas les déranger, elle ne s'en servait que rarement. On le savait, aussi avait-on soin, quand on passait devant son infirmerie, d'entr'ouvrir la porte pour s'assurer si Elle n'avait besoin de rien.

Notre bonne Mère était toujours souriante, gaie, même enjouée. Elle faisait le charme de nos récréations par des récits plaisants, des anecdotes de son enfance, de petites aventures des premières années de sa vie religieuse, elle faisait rire les Postulantes et les Novices jusqu'aux larmes... Elle plaisantait même sur ses infirmités pour dissiper nos angoisses et calmer nos alarmes... Essayait-on de lui témoigner de la compassion...de la plaindre...Ce n'est rien...disait-elle, je n'ai pas de mal... On a trop soin d'une *Vieille Carcasse* comme moi... " Pendant " que je suis servie comme une reine, dans les hôpitaux de Paris, il y a quantité " de malheureux plus *impotents* que moi, qui n'ont pour les soigner que des " hommes abrutis par le vice, où des mégères qui les brusquent, les rudotent, " les maltraitent, et moi je suis entourée d'Epouses de Jésus... d'enfants affectueuses, inventives à me soulager et prévenant mes moindres désirs...Que sont " nos petites croisettes (croix) de paille comparées à celles de ces pauvres gens... " etc...etc... Mes pauvres enfants, qu'avons-nous fait au bon Dieu pour être si " privilégiées ?...

Une des pensées qui la consolait le plus dans ses infirmités si pénibles, c'était le souvenir de la dépendance de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Le bon Jésus dans le Tabernacle n'a pas de jambes non plus... Il ne peut aller que là où on le porte... Il est à la merci du prêtre, de tous les prêtres... quels qu'ils soient saints ou pécheurs... C'est par amour que le bon Jésus n'a pas de jambes...moi...c'est par impuissance...J'ai la dévotion d'unir mon assujettissement au sien pour réparer toutes les ignominies auxquelles la dépendance de l'autel l'expose !...Que mon état me paraît peu de chose quand je pense à la captivité de Jésus !...Que d'églises mal tenues, abandonnées, où Notre-Seigneur passe des jours, des nuits, des semaines, solitaire, sans recevoir un seul acte d'amour...autre part, c'est pire que le déiaissement c'est le sacrilège sous toutes ses formes...Et moi, *pauvre misérable* on ne me laisse seule ni jour, ni nuit...Je suis constamment entourée de respect, de tendresse...de toutes les attentions de la piété filiale. Ces pensées-là font du bien, chère enfant, elles nous sortent de notre peau...Comme les vœux de la foi savent transformer, adoucir, rendre aimable même, ce qui crucifie la nature !...

Les réflexions de ce genre surabondaient chez notre bien-aimée Mère. Sa grande piété, son esprit d'oraison lui faisaient trouver des parallèles qu'un cœur embrasé de l'amour du bon Dieu comme le sien pouvait seul découvrir.

C'est ainsi qu'elle s'élevait au-dessus d'elle-même et qu'elle était supérieure à tous les accidents de la terre... C'est ainsi que six années consécutives de langueur, d'infirmités, de maladies ne purent lasser sa patience, ébranler son courage, altérer sa sérénité et l'amabilité de son beau caractère. Elle voyait tout en Dieu, recevait tout de Dieu. Elle était la propriété du bon Maître comme elle le disait avec une charmante simplicité : Mes jambes, mes yeux, (Elle était menacée de cécité,) c'est tout à Lui... Elle eut cependant beaucoup de peine à faire le sacrifice de sa vue ! Mais sa générosité triompha, et l'holocauste fut complet !

Notre sainte Mère Thérèse dit dans ses Constitutions : " Elles feront voir en maladie la vertu qu'elles ont acquise en santé."... Notre bien-aimée Mère l'a

prouvé. Qui pourra dire à quel degré de sainteté Elle était arrivée! Il faut avoir été témoin de ce que nous avons vu pour s'en faire une idée. Chez elle, plus de nature, elle l'avait tellement assujéti. L'œil le plus clairvoyant ne pouvait découvrir dans le détail de sa conduite que la vertu la plus pure en tout, partout, toujours. On sentait le bon Dieu en elle; la voir, l'approcher reposait l'âme. C'est ce qui peut seul expliquer l'empire de grâce qu'elle exerçait non-seulement sur ses filles, mais sur tous ceux qui venaient l'entretenir, lui confier leurs chagrins. La réputation de sa sainteté avait franchi l'enceinte du monastère, même les limites du Canada. On faisait le voyage des Etats-Unis pour là consulter, se recommander à ses prières, etc... etc...

Que n'aurions-nous pas à dire de la vivacité de sa foi, de l'intensité de sa confiance en Dieu, de la simplicité de son abandon à la Providence, de son ardent amour pour Notre-Seigneur, de sa tendre dévotion à la Ste. Vierge sous les titres d'Immaculée et de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de son culte pour saint Joseph, de sa piété filiale envers notre sainte Mère Thérèse, de ses attraites pour les saints Anges, de son esprit d'oraison, de sa vie intime avec Notre-Seigneur, de son zèle ardent pour le salut des âmes, de sa profonde humilité, de sa mortification, de sa douceur, de son esprit de pauvreté si admirable, de son obéissance aveugle à ses Supérieurs, de son amour de la Règle poussé jusqu'à l'héroïsme, de sa reconnaissance envers le bon Dieu et envers nos Bienfaiteurs, de sa bonté, de son indulgence, mais aussi de son inflexible fermeté, etc... Ces grands et édifiants sujets seront traités dans l'ouvrage de sa vie.

Il y a deux ans et demi, nous célébrions les Noces d'or de notre bien-aimée Mère. Les limites qui nous sont tracées ne nous permettent pas, ma Révérende Mère de vous entretenir comme nous le désirerions de cette belle Fête qui fut sans contredit un des plus beaux jours de la vie de notre bonne Mère, comme elle est un des Jours les plus grands et les plus mémorables de cette chère Fondation.

Pour comble de bonheur, le 25 mai 1885, notre bien-aimé Mère recevait une lettre timbrée de *Roma*. Sachant ce qu'elle contenait, avant de l'ouvrir, elle la baisa avec respect. C'était en effet un Rescrit Apostolique apportant à la *Vénérable Jubilaire* la Bénédiction Apostolique avec une *Indulgence Plénière* spéciale, accordée à elle et toutes les religieuses de sa Communauté pour le 13 juin.

La faveur n'avait été sollicitée que pour notre bonne Mère, mais notre Très-Saint Père Léon XIII, dans sa Paternelle bonté, modifia de Sa Main la Supplique et étendit la grâce de l'Indulgence à nous toutes.

Notre bien-aimée Mère se prépara par une retraite de dix jours à son Jubilé. Par une heureuse coïncidence, neuf jours d'exposition du Très-Saint Sacrement pendant l'Octave de la Fête-Dieu, et le jour de la Fête du Sacré-Cœur secondèrent notre dévotion. On se confessa le jour de la Fête du Sacré-Cœur, veille du 13 Juin, c'était à qui serait la plus fervente. Nos jeunes Canadiennes sollicitèrent spontanément de passer ce grand jour en retraite, "*pour prier pour notre Mère.*" c'était l'expression qu'employait celle qui au nom de la jeune famille demandait cette faveur.

La fête extérieure des Noces d'Or se célébra le 7 Juillet, Monseigneur, notre si paternel Archevêque voulut bien officier Pontificalement dans notre charmante petite Église qui avait été soigneusement décorée par notre chère Dame Fondatrice pour cette grande solennité. Sa Grandeur couronna notre *Vénérable Jubilaire* et lui remit le Bâton traditionnel. Les prières liturgiques de cette imposante cérémonie nous avaient été envoyées par nos révérendes et si bonnes Mères de la rue d'Enfer—avec lesquelles notre bien-aimée Mère était en intime relation, en relation si intime que notre vénérée Mère disait avec contentement: "*La Mère Agnès de Jésus Maria et moi, nous sommes deux têtes dans un bonnet.*"

Le sermon fut fait par le R. P. J. A. Tortel, Oblat de Marie Immaculée, Père chéri de notre vénérée Mère. C'est par une de ses attentions pleines de délicatesse pour la *Vénérable Jubilaire* que notre si digne Archevêque avait choisi le Prédicateur de ce *Grand Jour*.

Combien nous regrettons, ma révérende Mère d'être obligée de passer sous silence les charmants détails de cette Fête unique dans les annales du Carmel canadien.

Il nous eut été bien doux aussi de vous entretenir de tout ce que nos bien-aimées Mères de Reims, de la rue d'Enfer, de l'Avenue de Massine et de l'Avenue de Saxe firent pour témoigner les unes leur reconnaissance, les autres leur touchante sympathie à notre bonne Mère. Les lettres si affectueuses qui accompagnaient les Cadeaux que ces chères Mères lui envoyaient de France l'attendrèrent jusqu'aux larmes. Notre bien-aimée Mère ne fut pas moins sensible à la générosité de son honorable famille pour elle en cette solennelle occasion.

Qu'elle était donc charmant, répétait-elle, quand on lui en parlait ; — et c'était souvent, car on sentait que ce souvenir lui épanouissait le cœur. — Pauvre Mère ! ..

Les années en coulant ajoutaient à nos angoisses. On ne pouvait se le dissimuler, l'impitoyable hypertrophie du cœur continuait son cours, et les soins si dévoués de notre excellent Docteur ne pouvaient que ralentir la marche de la maladie.

Depuis plusieurs années, comme nous vous le disions, ma révérende Mère, tous les hivers notre pauvre Mère était réduite à l'extrémité. Plusieurs fois, il fut question de l'administrer. Elle ne reçut cependant l'Extrême-Onction qu'une fois, en dehors de la crise finale, (le 13 Novembre 1886), nous pensions que c'en était fait alors. Contre toute attente elle se remit assez bien, mieux que nous n'aurions osé l'espérer. Pendant l'été de 1887, elle semblait plus forte que les années précédentes. Nous caressions l'espoir de la conserver encore longtemps. Mais l'automne dernier s'annonça menaçant, et notre bon Docteur dit un jour en la quittant ces terrifiantes paroles : on aura bien du mal à lui faire passer l'hiver.

A partir du mois de septembre, l'enflure de l'hydropisie augmenta considérablement. Ses pauvres jambes grossissaient démesurément, ses mains, fort enflées aussi, devinrent violacées. Quand elle s'apercevait que nous les considérions avec anxiété... elle nous disait en plaisantant : " Bah ! ce n'est rien... c'est de la bonne graisse..." Pendant l'Avent, elle s'affaiblit beaucoup. Comme nous lui disions filialement : " Ma Mère, vous n'auriez pas dû reprendre le maigre à la Ste-Croix..." Elle repartit : " C'est toujours cela d'attrappé sur notre Sainte Règle."

Depuis quelques mois, on sentait que le désir du ciel était la pensée dominante de notre bien-aimée Mère. Elle semblait appeler la mort. " Qu'est-ce que je fais ici, répétait-elle quelquefois... Je ne suis plus bonne à rien... plus bonne à rien qu'à vous embarrasser, mes pauvres enfants... Oh ! que j'ai donc hâte d'aller voir le bon Dieu." A travers nos larmes nous lui répondions : " Ma Mère, ayez donc pitié de nous .. ne nous rendez pas orphelines." Elle se contenait alors pour ne pas nous attrister.

Un jour, une de nos sœurs était en direction auprès d'elle. Soudain, notre Mère cesse de parler, lève les yeux au ciel avec une indicible expression. Après une petite pause, elle dit : " Regardez chère enfant, regardez le ciel comme il est beau... Le beau ciel, oh ! quand donc y serons-nous..." Bientôt, ma Mère, reprend la sœur, la vie est si courte !... " Oui, mais pour y arriver, quel terrible saut il faut faire !... Et par ce saut, tomber dans l'Inconnu !... Mon Dieu, quand on y pense sérieusement !..." Pour vous, ma Mère, ajoute la sœur, cet Inconnu nous semble bien connu !... " Ah ! chère enfant, c'est un Inconnu pour moi, comme " pour vous, comme pour tout le monde ! Il faut s'y précipiter cramponné à la " miséricorde de Jésus !..."

Vers la mi-décembre, elle voulut faire sa retraite de dix jours pour se préparer directement à la mort, car, disait-elle : " Je puis partir tout d'un coup, il faut que je me tiensse toujours prête." Ses Saints Exercices se terminaient la veille de Noël. Une de ses infirmières en la revoyant lui demanda si elle avait fait une bonne Retraite. " Oh ! oui," répondit-elle, " Notre-Seigneur m'a accordé de bien grandes grâces... J'ai compris les choses du bon Dieu, comme il ne m'avait pas encore été donné de les comprendre ... Il est un point que je n'ai pu méditer comme je l'aurais voulu, faute de temps : c'est l'humilité dans le divin Cœur. Mais j'y reviendrai ces jours-ci pour compléter ma Retraite."

Elle fut très gaie le saint jour de Noël. Pendant les licences, elle écrivit à nos chères Mères de Reims. Elle se disposait à écrire à Madame sa Belle Sœur, le papier était sur son écritoire... Mais hélas ! ..

Les belles fêtes du *Jubilé* du Saint-Père l'occupaient beaucoup, c'était presque l'unique sujet de conversation pendant les récréations.

Le jour de l'an au matin, après que notre très honorée Mère Sous-Prieure lui eut souhaité la bonne année au nom de la Communauté, elle nous dit avec une effusion inaccoutumée : " Je vous remercie, mes enfants, des sentiments que vous m'exprimez, c'est une délicatesse de piété filiale, une affection, un dévouement dont je suis vraiment touchée," etc. Elle nous recommanda de beaucoup prier pour le Saint-Père, pour l'Eglise... On se rendit à la grand'messe... hélas!... c'était pour la dernière fois qu'Elle y assistait...

Ce même jour de l'an, comme sa chère infirmière lui apportait son dîner, elle la trouva bien affaissée, la tête penchée jusque sur la poitrine, et triste. " Qu'avez-vous donc ma Mère? " lui demanda-t-elle. " Je ne sais pas..." répondit notre Mère... " je me sens si fatiguée." On l'engagea à dîner un peu, espérant que le malaise se dissiperait. Effectivement, après son petit repas, elle se trouva mieux.

Elle vint à la récréation, y fut même très gaie. La conversation roula toute entière sur les grandes fêtes de Rome.

Dans l'après-midi, le malaise empirant, on la coucha vers cinq heures. La nuit fut agitée, l'oppression augmentait, avec une toux qui avait un son si particulier qu'il inquiéta ses chères Infirmières. Le lendemain matin, notre bien-aimée Mère insistait pour aller à la Messe, on l'engagea à se reposer pour se remettre plus vite. Le Docteur appelé nous rassura, disant que c'était une bronchite comme elle en avait souvent, et que ce serait l'affaire de quelques jours. Ce même jour, notre bien-aimée Mère s'entretenant avec sa chère infirmière, lui confia ses pressentiments. " Hier, lui dit-elle, j'ai dit au petit Jésus : " Petit Jésus, je vous donne mon cœur pour Etreennes, et vous, que me donnerez-vous?..." Il m'a répondu : " *Souffrance..... rien que ce mot... mais bien clair Je n'en reviendrai pas...*" " Ma Mère," repartit la chère infirmière, " le petit Jésus ne vous a pas dit que vous mourriez. Il vous a dit : Souffrance... Si, si, vous en reviendrez..." Notre Mère bien-aimée répéta de nouveau d'un ton convaincu : " *Non... je n'en reviendrai pas.*"

Le mardi notre bonne Mère vint un peu à la récréation de midi, elle était bien oppressée, mais cela ne l'empêcha pas d'être gaie comme toujours. Hélas! c'était pour la dernière fois qu'elle paraissait en Communauté.

Le mercredi elle ne fut pas plus mal que la veille, seulement vers le soir elle semblait un peu plus affaissée, et l'oppression augmentait. Ce même soir on la conduisit à la crèche du Noviciat. Elle pria un peu devant le petit Jésus!... Elle ne devait plus le revoir ce cher Noviciat qu'elle aimait tant!... On la ramena dans son Infirmerie d'où elle n'est sortie que dans sa bière.

La nuit du mercredi au jeudi fut très douloureuse, tellement que le matin comme une de nos sœurs lui demandait comment elle se trouvait, elle répondit : " Chère enfant je n'ai jamais eu de mal comme cette nuit..... J'ai cru mourir" Il fallait que ses souffrances fussent extrêmes pour lui arracher cet aveu, car, lors même qu'elle était bien fatiguée, bien malade, sa réponse invariable quand on s'informait de son état était celle-ci : " Pas mal, chère Enfant."

On s'empressa de prévenir Monsieur le Docteur qui accourut en toute hâte. Cette fois il reconnut au premier coup d'œil que le cas était des plus graves, pour ne pas dire désespéré. Notre pauvre Mère avait une complication de diverses affections mettant sa vie en danger. Il conseilla de la faire administrer le jour même par prudence.

Après la récréation de midi, notre chère Malade fit venir la communauté dans son infirmerie. Elle tenait à nous annoncer elle-même la décision du médecin. Pour calmer nos angoisses, elle nous dit : " Voyez-vous, mes enfants, c'est par précaution, notre bon Docteur espère me tirer de là, mais enfin, on ne sait ce qui peut arriver..... Nous étions consternées, mais l'espérance de la conserver dominait..... qu'on était loin de s'attendre au dénouement fatal.

Les préparatifs pour la réception des derniers sacrements fatiguèrent beaucoup notre chère Malade. Chaque mouvement provoquait une petite crise de suffocation. Elle désira que ce fût Monsieur notre Chapelain qui l'administrât. Ce bon Père se rendit avec tout l'empressement de son dévouement aux vœux de

notre Révérée Mourante. Après qu'il l'eut confessée, Elle lui demanda de vouloir bien l'assister à son heure Suprême et lui accorder la grâce de mourir sous le coup de l'Absolution; faveur qu'elle avait désirée toute sa vie. Notre bien-aimée Mère nous demanda pardon en des termes si touchants et si humbles qu'elle nous fit fondre en larmes. Notre très honorée Mère Sous-Prieure prenait la parole pour la prier d'oublier les sujets de peine que nous pouvions lui avoir donnés; Monsieur notre Chapelain s'apercevant que l'émotion suffoquait notre pauvre Mère, interrompit cette scène déchirante en disant : " Cela suffit... cela suffit, la bonne Mère vous pardonne, Elle est trop fatiguée..... Il se hâta de l'administrer. Notre chère Malade n'en pouvait plus.

Monseigneur avait été prévenu de l'état de notre vénérée Mère. Vers cinq heures Sa Grandeur entra au Monastère pour recevoir, de sa bouche mourante, ses dernières volontés à l'endroit de l'avenir de son cher petit Carmel. En sortant, Monseigneur nous dit paternellement : J'espère encore... mais, en tout cas, je reviendrai samedi (on était au jeudi) revoir la Mère, et j'entendrai les Capitulantes afin de prendre des mesures pour le gouvernement futur de la Communauté, en cas d'accident.

Le vendredi, jour de l'Epiphanie, notre bonne Mère nous fit appeler pour lire les lettres qu'elle nous avait chargée d'écrire à nos Révérendes Mères de Reims et à Madame sa Belle-Sœur de Paris. Après nous avoir entendue : " Pauvre chère Sœur, dit-elle, quel coup mon départ va lui porter..... Vous la remercieriez encore bien de ma part de sa générosité et de toutes les délicates attentions de sa charité pour sa petite Sœur Carmélite... Combien j'en suis touchée... J'aurais bien voulu le lui dire moi-même...mais... Oh !... je ne l'oublierai pas au ciel..... etc., etc. Et ces pauvres enfants là-bas, mon Dieu, quel chagrin ils auront... (signifiant M. son Neveu de Reims et Mesdames ses Nièces) comme je prierai pour eux là-haut... si j'ai le bonheur d'y arriver. Tenant l'enveloppe pour le Carmel de Reims, nous lui disions : Et nos bonnes Mères de Reims vous y pensez... Oh ! oui, oui... les chères Mères ! Lui montrant les lettres que nous avions dans la main : Allons-nous les expédier, ma Mère ?... Non, répondit-elle, attendez à dimanche, vous aurez peut-être autre chose à leur annoncer...

Ces dernières paroles, nous glacèrent, l'émotion nous gagnait... craignant de la fatiguer, nous nous disposions à nous retirer, elle nous fit signe de l'approcher de plus près... Ouvrant ses deux mains : " Regardez, chère enfant, comme elles sont belles, toutes purifiées par les Saintes Onctions d'hier... baisez-les... En y collant nos lèvres nous les arrosions de nos larmes... Allons, ne pleurez pas comme ça, dit-elle.....du courage..... Si je pars, votre Crucifix vous reste... une Carmélite n'a pas besoin d'autre chose !... Après nous être un peu calmée nous avons ajouté : Ma Mère, la Communauté demandera à Monseigneur la permission de vous faire dire.... messes..... Oh ! c'est trop..... c'est trop..... reprit-elle, vous êtes si gênées en ce moment Qu'importe ma Mère, non, non, ce n'est pas trop. Vous en avez fait bien d'autres pour la Fondation, fut notre réponse..... Vous voulez donc, repartit-elle, que votre piété filiale me suive jusqu'Outre-Tombe..... Merci..... Oh ! merci.

Samedi matin, Monseigneur avait une dernière entrevue avec notre vénérée Mère. Selon ce que Sa Grandeur avait décidé le jeudi précédent, notre si dévoué Prélat vit en particulier chacune des religieuses du Chapitre. Vers deux heures, pendant que Monseigneur entretenait une sœur, on court lui annoncer que notre pauvre Mère baissait beaucoup et qu'elle désirait encore une fois le saint Viatique. Sa Grandeur répondit : " Je m'en vais le lui donner moi-même."

Quelques instants après, notre saint Archevêque, accompagné de Monsieur notre Chapelain, apportait une dernière fois son Jésus à notre Mère Mourante. Sa Grandeur adressa quelques paroles touchantes à notre bien-aimée Mère, faisant allusion aux présents des Rois Mages qui symbolisent les trois Vœux, etc.

Nous ne saurions vous dire, ma Révérende Mère, quelle consolation ce fut pour nos cœurs affligés de voir que notre regrettée Mère recevait sa dernière Communion de la terre des mains de son Archevêque et Père qu'elle estimait tant et qu'elle vénérât avec une piété filiale si profonde.

Notre bon Docteur était arrivé pendant qu'on faisait les préparatifs pour la

réception du saint Viatique. Obligé de suspendre sa visite, notre Mère tant aimée lui offrit d'être témoin de la Cérémonie. Il se mit à genoux dans un coin de l'infirmerie. Quand notre Vénérée Malade eut terminé son action de grâce, elle dit à notre dévoué Docteur : "Combien je vous suis reconnaissante, Monsieur, d'avoir assisté à ma Dernière Communion."—Montrant l'autel : "Voyez-vous ces couronnes... ce sont celles de ma *Cinquantaine*... Je les reconnais ma Révérende Mère... Elle ajouta : "Je vous remercie, Monsieur le Docteur des soins dévoués et désintéressés que vous donnez à la Communauté et à moi en particulier. Si, comme je l'espère, le bon Dieu me fait miséricorde, je ne vous oublierai pas quand je serai au ciel"—Vous prierez pour moi, ma Révérende Mère— Oh ! oui, Monsieur, certainement.— Le bon Docteur était si ému qu'il se détourna pour laisser couler ses larmes.—

Au moment où il se disposait à sortir, notre bonne Mère lui dit : "Monsieur, est-ce que je mourrai cette nuit ?"—Non, ma Révérende Mère, répondit-il, mais elle sera terrible— Combien de temps cela pourrait-il encore durer ?— Encore quelques jours, ma Mère.— Quand il fut parti, notre pauvre Mère dit à l'une de ses infirmières : "Je n'aurais pas cru, tout de même, que cela irait si vite."—

Après le départ du Médecin, presque toutes nos sœurs revinrent auprès de notre bonne Mère Mourante. Nous entourions son lit, la contemplant en silence, les yeux voilés de larmes. Voyant sa petite famille, elle se souleva un peu, nous regarda avec une indicible tendresse et nous dit avec un sourire que nous ne pourrions jamais oublier : "Adieu, mes enfants... Adieu, mes enfants Je vous bénis toutes... *Benedicat vos omnipotens Deus Pater et Filius et Spiritus Sanctus*... Ce fut la dernière fois que sa main maternelle se leva sur la Communauté. (Elle nous donna cette dernière bénédiction avec un accent si solennel que nous en avons toutes été impressionnées,) puis Elle ajouta : "Mes enfants, soyez bien obéissantes...obéissez à vos Supérieurs à tous vos Supérieurs quels qu'ils soient... mais d'une obéissance aveugle, simple... simple comme celle des bons petits enfants... je vous recommande la Charité... Mes enfants, aimez-vous bien les unes, les autres.. ce n'est pas assez, entretenez-vous..., soutenez-vous les unes les autres... Le Silence...mes enfants, le Silence... oh ! je vous le recommande instamment... faites attention au Silence...observez-le bien...le Silence de parole...le Silence d'action...Je vous recommande aussi la Régularité... la Régularité dans les petites choses...rien, rien n'est petit quand il s'agit de la Règle...Aimez bien le bon Dieu mes enfants, et puis les âmes... les âmes...ah ! n'oubliez pas les âmes... J'aurais tant voulu vous faire encore un peu de bien...mais !..."

Sa chère infirmière voyant que la suffocation augmentait, que sa parole devenait entrecoupée lui dit : "C'est assez, ma Mère, c'est assez pour le moment. Vous êtes trop fatiguée...ce disant, elle nous fit signe de nous retirer, pour faire reposer un peu la Vénérée Malade.

Vers 6 heures du soir, Elle eut une crise, quand elle fut calmée, Elle dit : "Je voudrais bien voir encore une fois Madame Lussier, (notre Dame Fondatrice) si on pouvait me la faire chercher...On s'empressa d'accéder à son désir... Aussitôt son regard se fixa sur la porte comme pour l'attendre...après quelques instants elle reprit : "Madame Lussier ne vient donc pas...Si elle ne se hâte, il sera trop tard...Il lui faut le temps de se préparer, soyez tranquille, ma Mère, vous la verrez encore.

Enfin, Madame Lussier arrive...Pour le moment nous passerons sous silence cette Suprême Entrevue de notre chère Dame Fondatrice avec notre Mère Mourante. Elle sera consignée avec tous les détails désirables dans la vie projetée. Nous dirons seulement que Madame Lussier veilla notre pauvre Mère avec les deux infirmières la nuit du samedi au dimanche qui, grâce à Dieu, fut moins mauvaise que le Docteur l'avait prévu. La journée du Dimanche fut des plus pénibles.—Vers la fin de la grand'messe on appela la communauté en toute hâte croyant que notre pauvre Mère allait trépasser. Monsieur notre dévoué Chapelain entra pour lui réitérer la sainte Absolution...Notre très-honorée Mère Sous-Prieure demanda à notre Mère mourante une dernière bénédiction pour nos bien-aimées Mères de Reims. Elle répondit : que Monsieur l'Abbé les bénisse pour

moi... Un peu plus tard une de nos sœurs lui dit : Ma Mère, vous pensez aussi à nos bonnes Mères de Reims... oh ! oui... reprit-elle d'un ton affectueux.

La crise se calma, mais non les douleurs, notre pauvre Malade n'avait plus de position. La violence du mal la soulevait. Ses suffocations faisaient peine à voir. Sa dévouée infirmière la tenait presque constamment dans ses bras. En la considérant on se rappelait notre Sainte Mère Thérèse mourante assistée par la Vénéralable Mère Anne de St-Barthélemy.

A tout moment notre bien-aimée Mère demandait quelle heure il était. Vers une heure plusieurs de nos sœurs priaient en silence autour de son lit. Elle était absorbée, affaissée, tout à coup, Elle ouvre les yeux, et regardant les sœurs, Elle dit : " Combien je regrette de n'avoir pas fait plus pour vous... peut-être que " si je vous avais entourées de plus de soins encore, je vous laisserais plus vertueuses, plus ferventes... meilleures Carmélites."

Sa chère infirmière qui la soutenait répartit : " Non, non ma Mère, vous n'auriez pu faire plus pour nous... Vous en avez trop fait... Si nous ne sommes pas aussi bonnes que vous le désirez, c'est notre pure faute, c'est parce que nous n'avons pas assez profité de vos leçons, de vos exemples surtout... mais nous vous promettons, je vous le promets pour moi, je vous le promets au nom de toutes nos jeunes sœurs, quand vous ne serez plus nous mettrons toujours en pratique tout ce que vous nous avez recommandé, nous tâcherons surtout de marcher sur vos traces." Cette assurance fit du bien à notre chère Malade, Elle le témoigna par un sourire de satisfaction.

Un peu plus tard, comme elle souffrait beaucoup, une de ses infirmières lui dit : " Courage, ma Mère, encore un peu de patience... bientôt vous allez voir votre Jésus!..." " Oui," reprit notre Mère d'une voix entrecoupée, " oui... je vais... tom...ber... en...tre... les... mains... du... Dieu... vi...vant... Je... vais... tom...ber... en...tre... les... mains... du... Dieu... vi...vant... !" et sa physionomie se consternait. " Non, ma Mère," (lui répondit-on,) " ce n'est pas entre les mains du Dieu vivant que vous allez tomber, c'est entre les mains de votre Jésus, de votre Epoux... Entre les mains de ce Jésus que vous avez tant aimé... et tant fait aimer... Il vous tend les bras... ne craignez pas... Vous serez bien reçue!..." Ces paroles lui firent du bien et la calmèrent... Notre très honorée Mère Sous-Prieure lui demanda si elle avait l'âme bien tranquille, " Oh ! oui, oui," reprit-elle avec assurance...

Pendant complies, notre bonne Mère demanda derechef quelle heure il était. Après la réponse de son infirmière elle dit : " Oh ! que c'est long... que c'est donc long ! " " Si c'est long pour vous, ma Mère... allez, ce n'est pas long pour nous qui n'avons plus que quelques heures à rester avec Vous ! " répartit la sœur. Après Complies on fit les prières des agonisants au chœur, pour ne pas fatiguer la Malade.

Notre bien aimée mourante fut assez calme durant Matines. L'examen terminé notre chère Mère Sous-Prieure et deux de nos sœurs restèrent seules avec les infirmières.

Vers une heure la suffocation cesse tout à coup, sa physionomie change, elle pâlit... sa chère infirmière cherche le pouls qui fuit sous sa main... " Vite nos sœurs... dit-elle toute émue... c'est la fin ! "... Une de nos jeunes sœurs vint en toute hâte nous chercher disant : " Ma sœur, venez, notre Mère entre en agonie " ; elle fit ainsi le tour des cellules. Il était une heure et demie du matin. En quelques instants toute la Communauté fut réunie.

On commença les prières de Manuel. Mère Sous-Prieure à genoux devant le lit avait glissé sa main dans la main de notre Mère Agonisante, qui, les yeux fermés, ne donnait plus d'autre signe de vie qu'une faible respiration. Ma Mère, si vous avez connaissance, serrez-moi la main, lui dit-on. Elle serra fortement puis, Elle me regarda (nous dit Mère Sous-Prieure,) avec un si bon sourire que cela me fit du bien chaque fois que j'y pense... Environ un quart d'heure après voyant qu'elle baissait beaucoup, on réitéra la question. Elle serra derechef, mais moins fort que la première fois. Ce deuxième serrement de mains fut accompagné du même regard souriant à notre bonne Mère Sous-Prieure.

Pendant ce temps, nos pauvres petites Canadiennes répétaient sans interruption à haute voix et avec un accent qui traduisait à la fois et leur ferveur et leur

douleur : Miséricorde, Père éternel, par le précieux Sang de Jésus... pour notre Mère... Miséricorde, etc... La Vénérée Malade baissait sensiblement, on lui dit pour la troisième fois, ma Mère, si vous avez connaissance, serrez-nous la main.. Elle fit effort pour serrer, mais Elle n'en avait plus la force... Quelques minutes après elle poussa trois gémisséments successifs accompagnés chacun d'un mouvement convulsif de la bouche... quelques secondes plus tard, ce fut un Soupir prolongé... puis un autre qui était le dernier... Notre Mère Vénérée commençait son Eternité et nous étions Orphelines... C'était le lundi, 9 Janvier, il était 2 heures 12 minutes du matin.

On se tut... La supplique Miséricorde ô Père Eternel... expira sur toutes les lèvres... Après quelques instants d'un solennel silence devant les Restes inanimés de notre Mère bien-aimée, notre chère Mère Sous-Prieure commença le *Sub Venite* d'une voix émue et tremblante... Les prières du Manuel terminées, chacune se retira ; la plupart allèrent au chœur pour faire leur Sacrifice et l'unir à l'Homocauste Suprême de notre Mère!...

Tout le temps de l'Agonie, on n'entendit pas un sanglot, pas un soupir... les larmes coulaient silencieusement ; mais les physionomies étaient blêmes comme celle de la Révérée Mourante... tant il est vrai que les grandes douleurs sont muettes !!

On l'ensevelit pieusement, mais comme on put. L'enflure était si considérable que quatre sœurs pouvaient à peine soulever un bras. On la laissa sur son lit. Dès que notre Vénérée Mère fut ensevelie, on se pressa autour de sa Dépouille mortelle pour prier et la contempler à son aise. Son beau front était ceint de la Couronne de ses Nocés d'Or. Jamais nous n'avons vu de Défunte aussi belle. Elle paraissait plongée dans une douce contemplation et abîmée dans un acte de profonde adoration ; son expressive physionomie semblait avoir gardé l'empreinte des derniers sentiments de sa sainte âme ! On ne pouvait se lasser de la regarder.

Le cercueil de réserve étant de moitié trop petit on en fit faire un de dimensions convenables.

La Levée du corps ne put donc avoir lieu qu'à 4 heures du soir avec les cérémonies d'usage ; nous avions nos grands voiles ; car les 4 hommes qui venaient de la déposer dans sa Bière la portèrent au Chœur à grand peine tant elle était pesante.

Pour donner à nos pauvres sœurs Tourières désolées la consolation de la voir comme il faut, on la déposa quelques instants sur le marche-pied de la grille du Chœur, puis on la plaça sur les tréteaux disposés pour la recevoir. Selon le désir qu'elle avait exprimé, on fit brûler devant elle le Cierge béni de ses Nocés d'Or.

Notre Vénérée Défunte resta exposée jusqu'au mardi soir. Après Complies notre chère sœur infirmière en s'approchant de la bière, s'aperçut que la toque (guimpe) de notre bien-aimée Mère était toute tachée de sang, regardant de plus près, elle voit un sang clair et vermeil découler de sa bouche. Elle prévint en toute hâte notre très honorée Mère Sous-Prieure ainsi que nous. L'enflure avait beaucoup augmenté depuis le décès et surtout depuis quelques heures. Redoutant une hémorragie sérieuse on se décida à fermer la bière. Notre bien chère Mère Sous-Prieure plaça la cédule de ses saints Vœux et la Croix sur son cœur, déposa des reliques et une image sur ses vêtements, baissa son voile, lui donna le baiser de paix, et nous fit signe de le lui donner aussi. On ne put lui croiser les mains sur la poitrine, elle était trop gonflée, on lui allongea les bras sous son manteau afin de pouvoir ajuster le couvercle. Puis on vissa le Cercueil. C'en était fait, notre Mère chérie disparaissait sans retour... O mon Dieu ! quel moment déchirant pour nos cœurs.

Quand elle fut administrée (le 13 novembre 1886) notre Mère bien-aimée nous avait fait toutes ses recommandations relativement aux dépêches à expédier en France et à son Enterrement. Vous ferez, nous dit-elle, télégraphier ma mort à nos bonnes mères de Reims, et à ma chère Belle-Sœur de Paris, pour m'assurer au plus vite des messes et les suffrages de notre saint Ordre ; mais, par esprit de pauvreté vous formulerez la dépêche en ces deux mots : *Mère décédée...* et la date. *Je désire être enterrée comme la dernière de nos sœurs. J'y insiste, chère enfant...* Ma Mère, avons-nous répondu, l'idée de faire de l'Extra pour vos Obsèques

ne nous est jamais venue. Vous nous avez appris que Pauvreté et Simplicité c'est l'esprit du Carmel. Cet esprit sera la règle invariable de notre conduite après vous ; à plus forte raison pour votre Enterrement. C'est bien, dit-elle. Seulement, ma Mère, nous doutons qu'il nous soit possible de chanter votre Service ?... Au lieu de chants il pourrait bien y avoir explosion de sanglots... Pauvres Enfants, reprit-elle émue, chanter... oh ! non, je ne puis vous le demander... Il faudra inviter les chers Frères de la Doctrine chrétienne, le bon Frère Victorien... oh ! le bon Frère Victorien vous fera bien cette charité... (c'est le frère d'une de nos jeunes Carmélites canadiennes décédée il y a cinq ans). Afin de ne pas faire la moindre chose contre ses intentions, nous avons ajouté : Ma Mère, Monsieur a toujours été si bon pour la Fondation, si Paternel pour Vous, quand vous partirez, *il sera notre seul Appui sur la terre...* nous pensions prier Sa Grandeur de présider vos Obsèques... Oh ! ça, reprit-Elle d'un air satisfait, non-seulement je vous le permets, mais cela me fera plaisir.

Notre si digne Archevêque nous prévint. Samedi avant de quitter le Monastère, Sa Grandeur dit spontanément à notre chère Mère Sous-Prieure que, si l'accident arrivait, Sa Paternité ferait les Absoutes. Nous avons été profondément touchées de cette délicate attention de notre dévoué Prélat, nous ne pourrions jamais l'oublier... Quel baume ce fut pour nos cœurs brisés !

Pour nous conformer aux dernières volontés de notre regrettée Mère, aucune invitation n'a été faite pour son enterrement. Malgré notre réserve, dès que son Décès fut connu, on accourut de tous les quartiers de la Ville pour la contempler et pour faire toucher des objets pieux à sa précieuse Dépouille. Son cher cousin, Monsieur Léon Duchastel, Chancelier au Consulat de France à Québec, fit le voyage de Montréal pour assister à Ses Funérailles. Il représentait son honorable famille.

Ses Obsèques furent un véritable triomphe. Monseigneur notre Archevêque assista au Service qui fut chanté par M. l'abbé Valois, notre chapelain. Quoique fort souffrant notre dévoué Bienfaiteur voulut donner ce dernier témoignage de sa vénération pour notre regrettée Mère. Nous avons été vivement touchées de cette attention ; nous l'en remercions sincèrement. Sa Grandeur fit les Absoutes. L'élite du Clergé de Montréal y assistait. Notre vaste Chœur était presque trop petit pour contenir un si grand nombre de prêtres. Une belle Messe de *Requiem* fut exécutée par les Chers Frères de la Doctrine Chrétienne avec le talent qu'on leur connaît. Monsieur Thibaut, qui avait amené Notre bien-aimée Mère en Canada, revendiqua la triste consolation de la porter à sa dernière demeure, faveur que nous avons été heureuses de lui accorder. Il fut donc l'un des six Porteurs. Les quatre plus anciennes d'entre nous tenaient les coins du Drap Mortuaire.

Notre Mère chérie est inhumée dans notre Caveau de Sépulture sous l'autel de l'Oratoire ; Quand le Saint Sacrement y est exposé, l'Ostensoir se trouve au-dessus de sa Tombe. Cette chère Tombe est adossée au mur mitoyen de notre église, conséquemment adossée au Tabernacle de la Chapelle. C'est donc au pied de Jésus-hostie, tout près... tout près de ce Dieu qu'elle aime tant que notre Mère bien-aimée attend le Grand Jour de la Résurrection.

Pour nous, ma révérende Mère, le Caveau est devenu un Sanctuaire depuis que notre Mère y repose. Chacune se fait un devoir de la visiter tous les jours. Là nous revivons avec Elle... Nous lui parlons... Elle nous répond dans l'intime du cœur...

Après le décès de notre bien-aimée Mère, on trouva dans son écritoire, avec la Cédulle de ses Saints Vœux, une pauvre enveloppe, retournée portant ces mots pour adresse : "*Ce papier ne devra être ouvert qu'après ma mort.*" Nous croyons vous être agréable ma révérende Mère en vous le communiquant.

J. M. J. T.

Mes chères enfants, je vous laisse entre les mains de Dieu !... Notre-Seigneur prendra soin de vous, j'en ai la ferme confiance, c'est son œuvre, ce n'est pas la mienne. Il en fera ce qu'il voudra, tout est à Lui. Le bon Maître a mis ce seu-

timent dans mon cœur d'une manière toute particulière, c'est ce qui m'a aidée à faire mon *Sacrifice*.

Si, comme je l'espère de sa bonté, le Seigneur daigne me faire miséricorde, oh ! de ce cher Paradis, toujours je veillerai sur vous ... toujours je prierai pour vous, toujours il me semble, mon esprit et mon cœur seront au milieu de vous !...

Soyez fidèles à tous vos devoirs, soyez de vraies et ferventes Carmélites, attachées à la Règle par le fond de vos entrailles, appliquez-vous surtout à la Règle du Silence, si vous voulez devenir des âmes Intérieures et d'Oraison.

Soyez unies entre vous par les liens d'une douce et cordiale Charité, c'est le moyen d'attirer les bénédictions du ciel sur la Communauté.

Veillez soigneusement à ce que l'esprit de Pauvreté ne se diminue pas parmi vous ; prenez garde aux petites choses sur ce point, c'est par là que commence le mal et la pente est glissante, croyez moi.

Priez beaucoup pour ma pauvre Ame, chères enfants, afin que je ne sois pas trop longtemps privée de la possession de mon Dieu, mais que par les mérites de mon Divin Sauveur, par son Sang, par ses plaies, par son Cœur, par le secours de Marie Immaculée ma bonne Mère, de St-Joseph, de notre Ste-Mère Thérèse, de tous les Anges et de tous les Saints, j'aie le bonheur de parvenir bien vite au terme de toutes mes espérances, et je m'abîme pour jamais dans le sein de Dieu !

AINSI SOIT-IL !!!

En faisant son Sacrifice Suprême, notre Mère Vénérée nous laissait entre les mains de Dieu. Voilà, nous le pensons, l'explication et le secret de ce qui se passa dans le Monastère sitôt son Décès. Cette atmosphère de paix, de recueillement qui nous enveloppa toutes, n'était-ce pas en effet l'action directe du bon Dieu et le premier gage de la protection de notre regrettée Mère sur son pauvre petit Carmel qu'elle venait de laisser Orphelin.

Sa Tendresse Maternelle devenue toute puissante, s'épanche sur nous en torrents de grâces, toutes nous en faisons l'expérience. L'attitude de la Communauté depuis son départ en est l'incontestable preuve. Nous avons vu se réaliser à la lettre ce qu'une voix éloquente (Monsieur Colin Supérieur de St-Sulpice) disait à Notre vénérée Mère à l'occasion des Noces d'Or de sa Profession :

" Il fallait un Carmel au Canada... Que de bonheur, ma Mère, dans la pensée qu'au terme de votre vie, vous avez pu faire un semblable Don à Jésus que vous aimez tant !... Oui, me direz-vous peut-être, ma vénérable Mère, oui, mais que de tribulations, que d'épreuves, que de croix pour l'engendrer !... et après moi... après vous, ma Mère, votre Carmel vivra... "

" Presque toujours, dans les desseins de son amour, Dieu se plaît à couronner le Sacrifice Suprême, souvent il attend la consommation de l'Holocauste dernier, pour imprimer le sceau de sa bénédiction à une OEuvre. Vous êtes aux portes de l'éternité... Ne craignez rien pour votre Carmel !... Quand vous ne serez plus, Jésus prendra sa cause en Main... Pendant que vos Filles prieront Jésus Eucharistie, agenouillées sur votre Tombeau, vous prierez, vous adorerez dans la claire-vue... Oui, oui ma Mère, votre Carmel subsistera... votre Carmel sera béni," etc. etc.

L'Avenir de la Fondation que la prévision seule de la mort de notre Mère chérie rendait si sombre, cet Avenir, elle l'éclaircit en nous quittant. On redoutait un choc, peut-être un soubresaut pour le moment où la Communauté se mettrait en marche sous un gouvernement nouveau. Il n'en a rien été. Huit jours après le trépas de notre bonne Mère, les élections se faisaient avec un calme, une entente dont Monseigneur fut aussi surpris que satisfait. Une de nos jeunes Canadiennes devenait notre Mère, de sa main mourante notre vénérée Mère nous l'avait désignée !... notre chère infirmière était élue Sous-Prieure et une autre de nos jeunes Canadiennes troisième Dépositaire.

La pauvre petite Mère, un instant terrassée par la pesanteur du Fardeau fut bientôt soulevée par la puissante grâce qu'apporte l'Election. Elle se releva avec

le sentiment de la grande mission que le bon Dieu lui confiait et avec l'invincible volonté de poursuivre l'Oeuvre de la Fondation dans l'esprit de notre regrettée Mère. Cet esprit notre chère Défunte le lui a légué avec le manteau de sa sagesse et de sa prudence.

Tout s'annonce on ne peut mieux. La jeune Mère fait le bonheur de la Communauté. Chacune de ses filles n'a qu'une ambition alléger le poids de sa Charge et être sa consolation. La protection de notre bonne Mère qui est au ciel est manifeste dans tout ce qui se passe dans notre petit Carmel. Son trépas n'a pas seulement resserré les liens de la charité entre nous, il a fait plus, il a opéré une fusion des cœurs et imprimé un nouvel élan pour la pratique des vertus religieuses surtout pour celles qu'Elle recommande dans son Testament Spirituel.

Comme vous le voyez, ma révérende Mère, le petit Carmel canadien poursuit son cours paisible et prospère sous l'égide de sa Jeune Révérende Mère, écho et porte-voix fidèle de sa Mère qui est au ciel.

Nous terminons, ma Révérende Mère en vous répétant ce qu'on nous disait le jour des funérailles : " Je vous engage, mes sœurs, à prendre des précautions en fermant cette tombe. Je ne serais pas étonné qu'un jour il se passât là quelque chose d'extraordinaire, et que la sainteté de cette Femme admirable éclatât par des miracles." Moins que personne, nous en serions surprises. Qu'aurait-on dit si, comme nous, on avait respiré le parfum de sainteté que notre Mère Vénérée a laissé après elle en s'envolant au ciel... et ce parfum ne s'évapore pas, il persiste. Il n'est pas un lieu du Monastère qui ne porte le vestige de ses éminentes vertus, qui ne transpire ses vertus, passez-moi l'expression, ma Révérende Mère. Le Chœur garde l'arôme de sa ferveur au saint Office, de ses oraisons prolongées où son âme brûlante s'écoulait en Jésus... Le Chapitre nous répète ses enseignements si pleins d'attention et l'aménité de son zèle en reprenant les fautes... Les Cloîtres nous la montrent dans la dignité de son maintien, murmurant incessamment en les parcourant le *Gloria Patri* qui fut son *Fiat*. Le Réfectoire redit son austérité et sa mortification. La Salle de Récréation conserve l'empreinte de sa bonté, de son enjouement qui nous égayait si souvent, de cette délicatesse de charité qu'elle tenait tant à nous inculquer et qu'elle pratiquait si bien. Enfin, son Infirmerie, sa pauvre petite Infirmerie, où pendant près de six ans, elle nous donna l'exemple du plus parfait Abandon, de l'héroïsme dans l'infirmité, de la joie dans la douleur. C'est là surtout qu'Elle nous apprit comment on se prépare, pour mourir en vraie Carmélite. Voilà, ma révérende Mère, l'atmosphère dans laquelle nous vivons. Vous en concluez avec nous que nous avons eu le bonheur de voir une Grande et Vraie Fille de sainte Thérèse de Jésus. Oui, nous l'avons eu ce bonheur. Nous avons vécu des années à ses côtés, dans son intimité, toutes nos petites Canadiennes ont eu le privilège d'être formées par ses Mains habiles ; c'est entre ses Mains aussi que toutes ont prononcé leurs Sacrés Engagements. Vous ne sauriez croire, ma Révérende Mère, combien ces chères enfants apprécient cette faveur !... Avec quels accents émus, notre jeune révérende Mère nous le répète. D'ici, ma Révérende Mère, nous vous entendons appliquer au Carmel du Canada ce vieux Proverbe d'honneur de la France chrétienne : "*Noblesse oblige*"... Nous comprenons toute la portée de ces deux mots... Aussi notre unique ambition est de ne jamais dégénérer de la sainteté de notre Origine. Veuillez, ma Révérende Mère, demander pour nous cette grâce au Bon Dieu.

Par délicatesse notre jeune Révérende Mère a voulu laisser à une française la consolation de vous entretenir des vertus de notre regrettée Mère. Cette attention nous a émue jusqu'aux larmes. Le sentiment de notre incapacité pour une si grande tâche ajoutant encore à notre émotion. Il aurait fallu une main plus habile que la nôtre pour esquisser cette belle *Existence*.

Aidez-nous, je vous prie, ma Révérende Mère à acquitter notre dette de gratitude envers le digne Curé de notre paroisse d'Hochelaga. La sollicitude paternelle dont ce saint Prêtre nous entoure, le dévouement qu'il témoigne à notre humble Carmel lui ont acquis des titres à notre éternelle reconnaissance. Veuillez aussi recommander au bon Dieu, Madame sa mère bien affligée par la perte récente d'un de ses fils.

Nous sollicitons encore un pieux souvenir pour notre dévoué Docteur et sa

famille. C'est une vraie consolation pour nous de vous le dire, ma Révérende Mère, après Notre-Dame du St. Rosaire, c'est certainement aux soins aussi intelligents qu'assidus et désintéressés de notre excellent Médecin que nous devons le bonheur d'avoir conservé si longtemps notre bien-aimée Mère. Aussi quelle gratitude notre petit Carmel lui a vouée.

Nous permettez-vous, ma Révérende Mère de vous supplier de joindre aux suffrages déjà demandés un *Mignificat* en reconnaissance des grâces insignes accordées à notre bien-aimée Mère, l'indulgence des six *Pater*, du *Via Crucis*, une invocation au Sacré-Cœur, à Marie-Immaculée, à notre Père saint Joseph, à notre sainte Mère Thérèse et aux saints Anges, objets de sa tendre dévotion. Nous trouverez-vous indiscret si nous sollicitons en plus un *Laudate* d'actions de grâce et un *Veni Sancte* pour notre jeune Révérende Mère. Notre vénérée Défunte et notre Révérende Mère Canadienne vous en seront très reconnaissantes, ainsi que nous toutes.

Notre chère Révérende Mère nous charge, ma Révérende Mère, de vous offrir ses respectueux hommages auxquels nous nous permettons humblement de joindre les nôtres.

Nous avons l'honneur d'être en Jésus-Hostie,
Ma Révérende et très Honorée Mère,
Votre pauvre petite Servante

SR AIMÉE DU SAINT SACREMENT,
Rel. Carm. in. *Dépositaire*.

De notre monastère de Notre-Dame du Sacré-Cœur, sous le patronage de saint Joseph, de sainte Thérèse et des saints Anges, des Carmélites de Montréal, Canada, le 15 mai 1888.

PERMIS D'IMPRIMER. † *Edouard Charles Arch. de Montréal.*

